

PLAQUETTE D'INFORMATION

FORMATION SURFACEUR NIVEAU 1

TECHNICIEN POLYVALENT OU SPECIFIQUE PATINOIRE

Document non contractuel

Le référent de la formation

Fabrice BLONDEL, Directeur adjoint de l'INFMG

L'intervenant formateur

Pascal Citeau, Technicien frigoriste

- Chef de service technique et sécurité et responsable technique du pôle sportif patinoires-piscines de GlisséO à Cholet
- Formateur spécialisé dans le domaine du froid

Le thème

«Formation surfaceur niveau 1 »

Les objectifs de la formation

- *Etre capable d'exécuter en sécurité les opérations de surfaçage d'un plan de glace sportif et/ou ludique dans le respect des protocoles d'utilisation et des règles de sécurité.*

Le déroulement de la formation

*Les journées de formation seront ouvertes **dates à définir** aux techniciens en activité à la patinoire de , ayant rempli les conditions d'inscription.*

Le lieu de la formation est la patinoire de

Le programme

Formation en salle (1 jour)

Historique
Différents types de plan de glace
Les surfaceuses (les grands types, les différentes marques et leurs caractéristiques)
Le rôle du surfaceur
Contrôle de surfaceuse
Conduite d'une surfaceuse
Les différents circuits suivant les types de piste
Identification des risques
Les fiches et tableaux de suivi (épaisseur, surfaçage, de charge, d'entretien...)
QCM

Travaux pratiques

(0,5 jour par stagiaire)

Contrôles courants pour stagiaire débutant et pour stagiaire ayant peu pratiqué.
Mise en situation réelle de travail : examen des risques, étude et application des protocoles de surfaçages et des instructions de sécurité générale.
Plusieurs jours en binôme avec un surfaceur pour la conduite. Fiche d'évaluation pratique

Les frais pédagogiques

--- euros

(Effectif minimum : 4 personnes)/(Effectif maximum : 8 personnes)

Ouverture des inscriptions :

Le

Retrait du dossier d'inscription :

Sur le site de la FFSG : rubrique « Formation / Informations et inscriptions »

Clôture des inscriptions :

Le

Dossier d'inscription à remplir et à renvoyer à :

INFMG / FFSG - 41/43 rue de Reuilly - 75012 PARIS - contactinfmg@ffsg.org

FICHE DESCRIPTIVE

FORMATION SURFACEUR NIVEAU 1

TECHNICIEN POLYVALENT OU SPECIFIQUE PATINOIRE

Document non contractuel

Descriptif :

La formation de surfaceur niveau 1 est une formation professionnelle continue qui s'adresse à tous les Personnels techniques polyvalents ou spécifiques patinoire.

En salle, la formation portera sur la technique du surfacage des différents types de plan de glace, la connaissance des différentes surfaceuses, de la prévention des risques et les moyens de s'en protéger. Au cours des travaux pratiques, les acquisitions théoriques seront appliquées dans quelques situations réelles ou simulées.

Objectifs :

- *Etre capable d'exécuter en sécurité les opérations de surfacage d'un plan de glace sportif et/ou ludique dans le respect des protocoles d'utilisation et des règles de sécurité.*

Tarif d'inscription : €

Pré-requis d'entrée en formation :

- Personnel technique polyvalent ou spécifique patinoire débutant, saisonnier ou occasionnel (dans le cadre de patinoire provisoire) ou ayant peu pratiqué, chargé d'assurer le surfacage d'une patinoire.

Informations pratiques :

DATES DE LA FORMATION : 1 jour en salle pour tout le monde, **dates à définir**, puis 0,5 journée par stagiaire à définir avant le début de la formation (la formation pratique aura lieu dans la patinoire où travaillent habituellement les stagiaires).

VOLUME DE LA FORMATION : 7 h de formation en salle, puis 3,5 h de mise en pratique coordonnée par l'INFIMG

EFFECTIF PREVISIONNEL : 4 stagiaires minimum, 8 maximum

LIEU DE RENDEZ-VOUS : Patinoire de

MODALITES D'EVALUATION ET DE SANCTION DE LA FORMATION :

A l'issue de la formation, un questionnaire à choix multiples de 20 questions sera soumis aux techniciens ainsi qu'un exercice de travaux pratiques. Le questionnaire et un avis seront adressés à l'employeur pour l'aider à définir le contenu du titre d'habilitation.

PIECES A FOURNIR : Fiche d'inscription dûment remplie et signée
Le règlement des frais de formation selon les conditions décrites

PÉRIODE D'INSCRIPTION : Début des inscriptions : --/--/---- -Fin des inscriptions : --/--/----

DOSSIER D'INSCRIPTION A ENVOYER A : INFIMG / FFSG - 41/43 rue de Reuilly - 75012 PARIS - contactinfmg@ffsg.org

Pour tout renseignement complémentaire : contactinfmg@ffsg.org

M. M^{me} M^{lle}

NOM, PRÉNOM (en Majuscules) :

Date de Naissance :

ADRESSE :

CODE POSTAL: VILLE:

E-mail (obligatoire):

Tél. (obligatoire):

N° de licence : ?.....

Fonction /Emploi :

Nom de l'EMPLOYEUR :

ADRESSE DE L'EMPLOYEUR :

Tél. de l'employeur

MODE DE RÈGLEMENT

- Règlement personnel
- Règlement effectué par l'employeur : ci-joint un chèque de 400 € à l'ordre de l'INFMG.
- Règlement effectué via financement :

NOM:Personne contact : Tél. ou mail (obligatoire):

Adresse :

NB : Les conventions ou contrats de formations professionnelles ainsi que tout élément administratif réglementaires sont à retirer auprès de : contactinfmg@ffsg.org

Seules les personnes ayant acquitté les droits d'inscription pourront participer à la formation.

Le prix de la formation n'inclut aucun frais de transport, de restauration ou d'hébergement.

Fait à : le Nom, signature
(Le cas échéant, cachet de l'employeur) :

PIECES A JOINDRE: (Tout document manquant sera susceptible d'empêcher l'entrée en formation)

- Si financement OCPA, joindre l'accord de l'organisme
- Un chèque de règlement

FICHE A RETOURNER AVEC LES PIECES DEMANDEES
A L'ADRESSE POSTALE CI-CONTRE
AU PLUS TARD, LE --/--/----

PLAQUETTE D'INFORMATION

FORMATION SURFACEUR NIVEAU 2

TECHNICIEN POLYVALENT OU SPECIFIQUE PATINOIRE

Document non contractuel

Le référent de la formation

Fabrice BLONDEL, Directeur adjoint de l'INFMG

L'intervenant formateur

Pascal Citeau, Technicien frigoriste

- Chef de service technique et sécurité et responsable technique du pôle sportif patinoires-piscines de GlisséO à Cholet
- Formateur spécialisé dans le domaine du froid

Le thème

« Formation surfaceur niveau 2 »

Les objectifs de la formation

- *Etre capable d'exécuter en sécurité les opérations de surfacage et d'entretien d'un plan de glace sportif et/ou ludique*
- *Etre capable de faire l'entretien courant de surfaceuses dans le respect des protocoles d'utilisation et des règles de sécurité.*

Le déroulement de la formation

Les journées de formation seront ouvertes du --/-- au --/--/---- aux techniciens en activité à la patinoire de , ayant rempli les conditions d'inscription.

Le lieu de la formation est la patinoire

Le programme

Formation en salle (2 jours)

Cadre législatif

Historique

Réfrigération (principes de bases)

Fabrication d'un plan de glace

Contrôle et entretien de surfaceuse

Les différents types de circuit

Entretien d'un plan de glace : les différents types de surfaçage

Les outils spécifiques

Suivi de l'épaisseur de glace

Exploitation des fiches et tableaux de suivi (épaisseur, surfaçage, de charge, d'entretien...)

Elimination d'un plan de glace

Travaux pratiques (1 jour)

(0,5 jour par type de surfaceuse)

Entretien surfaceuse et plan de glace.

Mise en situation réelle de travail : examen des risques, étude et application des protocoles de surfaçages et des instructions de sécurité générale.

Les frais pédagogiques

— euros

(Effectif minimum : 4 personnes)/(Effectif maximum : 8 personnes)

Ouverture des inscriptions :

Le --/--/----

Retrait du dossier d'inscription :

Sur le site de la FFSG : rubrique « Formation / Informations et inscriptions »

Clôture des inscriptions :

Le --/--/----

Dossier d'inscription à remplir et à renvoyer à :

INFMG / FFSG - 41/43 rue de Reuilly - 75012 PARIS - contactinfmg@ffsg.org

FICHE DESCRIPTIVE

FORMATION SURFACEUR NIVEAU 2

TECHNICIEN POLYVALENT OU SPECIFIQUE PATINOIRE

Document non contractuel

Descriptif :

La formation de surfaceur niveau 2 est une formation professionnelle continue qui s'adresse à tous les Techniciens polyvalents ou spécifiques des patinoires.

En salle, la formation portera sur la technique du froid, du surfaçage des différents types de plan de glace, connaissance des différentes surfaceuses, de la prévention des risques et les moyens de s'en protéger. Au cours des travaux pratiques, les acquisitions théoriques seront appliquées dans quelques situations réelles ou simulées.

Objectifs :

- *Etre capable d'exécuter en sécurité les opérations de surfaçage et d'entretien d'un plan de glace sportif et/ou ludique*
- *Etre capable de faire l'entretien courant de tout type de surfaceuses dans le respect des protocoles d'utilisation et des règles de sécurité.*

Tarif d'inscription : €

Pré-requis d'entrée en formation :

- Personnel technique polyvalent ou spécifique patinoire ayant déjà suivi la formation de surfaceur de niveau 1
- OU ayant une expérience de 2 ans ou 800 h. dans le surfaçage.

Informations pratiques :

DATES DE LA FORMATION : 2 jours en salle, les -- et -/-/----, puis 1 jour sur glace le -/-/----

VOLUME DE LA FORMATION : 14 h de formation en salle, puis 7 h de mise en pratique coordonnée par l'INFMG

EFFECTIF PREVISIONNEL : 4 stagiaires minimum, 8 maximum

LIEU DE RENDEZ-VOUS : La patinoire de

MODALITES D'EVALUATION ET DE SANCTION DE LA FORMATION :

A l'issue de la formation, un questionnaire à choix multiples de 20 questions sera soumis aux techniciens ainsi qu'un exercice de travaux pratiques. Le questionnaire et un avis seront adressés à l'employeur pour l'aider à définir le contenu du titre d'habilitation.

PIECES A FOURNIR : Fiche d'inscription dûment remplie et signée
Le règlement des frais de formation selon les conditions décrites

PÉRIODE D'INSCRIPTION : Début des inscriptions : -/-/---- -Fin des inscriptions : -/-/----

DOSSIER D'INSCRIPTION A ENVOYER A : INFMG / FFSG - 41/43 rue de Reuilly - 75012 PARIS - contactinfmg@ffsg.org

Pour tout renseignement complémentaire : contactinfmg@ffsg.org

M. Mme Mlle

NOM, PRÉNOM (en Majuscules) :

Date de Naissance :

ADRESSE :

CODE POSTAL: VILLE:

E-mail (obligatoire):

Tél. (obligatoire):

N° de licence : ?.....

Fonction /Emploi :

Nom de l'EMPLOYEUR :

ADRESSE DE L'EMPLOYEUR :

Tél. de l'employeur

MODE DE RÈGLEMENT

- Règlement personnel
- Règlement effectué par l'employeur : ci-joint un chèque de 750 € à l'ordre de l'INFMG.
- Règlement effectué via financement :

NOM: Personne contact : Tél. ou mail (obligatoire):

Adresse :

NB : Les conventions ou contrats de formations professionnelles ainsi que tout élément administratif réglementaires sont à retirer auprès de : contactinfmg@ffsg.org

Seules les personnes ayant acquitté les droits d'inscription pourront participer à la formation.

Le prix de la formation n'inclut aucun frais de transport, de restauration ou d'hébergement.

Fait à : le Nom, signature
(Le cas échéant, cachet de l'employeur) :

PIECES A JOINDRE: (Tout document manquant sera susceptible d'empêcher l'entrée en formation)

- Si financement, joindre l'accord de l'organisme
- Un chèque de règlement

FICHE A RETOURNER AVEC LES PIECES DEMANDEES
A L'ADRESSE POSTALE CI-CONTRE
AU PLUS TARD, **LE 30 AVRIL 2017**

FORMATION AUX METIERS TECHNIQUE DE LA GLACE



SURFACAGE DE GLACE NIVEAU 1

- 1) CADRE LEGISLATIF
- 2) HISTOIRE
- 3) DIFFERENTS PLAN DE GLACE
- 4) LES SURFACEUSES
- 5) ROLE DU SURFACEUR
- 6) CONDUITE D'UNE SURFACEUSE
- 7) LES DIFFERENTS CIRCUITS
- 8) ENTRETIEN D'UN PLAN DE GLACE
- 9) SUIVI DE L'EPaisseur DE GLACE
- 10) LES FICHES ET TABLEAUX DE SUIVI
- 11) IDENTIFICATION DES RISQUES
- 12) QUESTIONNAIRES A CHOIX MULTIPLES

FORMATION AUX METIERS TECHNIQUE DE LA GLACE



SURFACAGE DE GLACE NIVEAU 2

- 1) CADRE LEGISLATIF
- 2) HISTOIRE
- 3) REFRIGERATION
- 4) FABRICATION D'UN PLAN DE GLACE
- 5) CONTROLE ET ENTRETIEN D'UNE SURFACEUSE
- 6) LES DIFFERENTS CIRCUITS
- 7) ENTRETIEN D'UN PLAN DE GLACE
- 8) LES OUTILS SPECIFIQUES
- 9) SUIVI DE L'EPAISSEUR DE GLACE
- 10) ELIMINATION D'UN PLAN DE GLACE
- 11) LES FICHES ET TABLEAUX DE SUIVI
- 12) QUESTIONNAIRE A CHOIX MULTIPLES

FORMATION AUX METIERS TECHNIQUE DE LA GLACE



INSTALLATIONS TECHNIQUES NIVEAU 3

- 1) CADRE LEGISLATIF
- 2) HISTOIRE
- 3) REFRIGERATION
- 4) CONDUITE INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES
- 5) TOURS AEROREFRIGEREES
- 6) LES CHAUFFERIES
- 7) INSTALLATIONS CLASSES POUR L'ENVIRONNEMENT
- 8) CONTROLES REGLEMENTAIRES
- 9) SECURITE INCENDIE
- 10) INSTALLATIONS PARTICULIERES
- 11) LES SOURCES D'ECONOMIE D'ENERGIE
- 12) LES TABLEAUX DE REPORTING
- 13) QUESTIONNAIRE A CHOIX MULTIPLES